

Les échos de

Scy-Chazelles

Le bulletin d'informations de votre commune
Février 2019 - n°70 - www.mairie-scy-chazelles.fr

2019

**ANNÉE
DE LA
GASTRONOMIE
À SCY-CHAZELLES**





18-19 Nos champions de tennis de table



8 Parking Saint Quentin

03 le mot du Maire

04 actualité

- 4 Les projets rendus possibles par le nouveau PLU
- 6 2019, année de la gastronomie à Scy-Chazelles
- 8 Rue de la prairie - enfouissement des réseaux secs
- 9 Carrefour rues des Vignes - Leduchat - de Moulins et de Crimée
- 10 Parking Saint Quentin
- 11 Vrai / Faux

12 événements passés

- 12 Diaporama
- 16 Les bienfaits de la résidence d'auteur pour la commune
- 18 Ludovic MORAINVILLE, champion de tennis de table
- 19 Armelle MARCUS, championne de tennis de table
- 20 Emma MOUGEOT, Conseillère Départementale junior

21 jeunesse et loisirs

- 21 Bibliothèque

24 infos pratiques

- 24 Les numéros utiles
- 24 Le carnet



16 Battle graff

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric NAVROT - Responsable de la publication : Yannick GROUTSCH

Mise en page & Tirage (1500 exemplaires) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

Sigéo-castelloises, Sigéo-castellois, chers amis,

Pour cette dernière année du mandat, le thème annuel retenu et porté par la municipalité, en lien avec les associations communales, sera la « gastronomie ». Vous découvrirez dans cette édition le calendrier des différentes actions qui seront menées, notamment un « marché du terroir », un « repas républicain » lors de la fête de la musique ou encore un « concours de pâtisseries » réalisé lors d'une course à but humanitaire organisée par la commission des jeunes.

Sur un autre sujet, depuis le 25 février et après trois années de travail, notre nouveau PLU est désormais applicable. Pour les habitants, il facilitera la possibilité de réaliser certains travaux comme des terrasses, annexes ou abris de jardin. Il permettra également la réalisation de belles opérations de reconversion de sites, l'apport de services et équipements nouveaux (restaurant, chambres hôtelières, accueil de camping-caristes et l'accueil de nouvelles entreprises créatrices d'emploi (chemin de la Moselle notamment). Autant d'opérations qui apporteront des recettes substantielles pour la commune. En effet, près d'1 million d'euros de taxes d'aménagement seront versées par les opérateurs, permettant ainsi de financer, dans les années à venir, des projets communaux sans recours à l'emprunt.

Parmi les réalisations prévues en 2019, vous apprécierez une grande aire de jeux pour enfants à côté du terrain de football, le parking de près de 40 places rue de Crimée, la sécurisation des parkings publics par vidéo-protection, l'embellissement de la place du Paron, la suppression des aires de regroupement des ordures ménagères en cœur de village, la rénovation extérieure des écoles et de l'Espace Liberté, et bien entendu la fin des travaux et l'ouverture de la maison des Associations prévue au printemps prochain.

Sur le plan fiscal, les taxes communales n'augmenteront pas et ce pour la 5^{ème} année consécutive. La taxe sur la publicité pour les entreprises sera supprimée et la taxe sur l'électricité acceptée par 42 des 44 communes de la Métropole fin 2018, ne sera pas instaurée à Scy-Chazelles. L'équipe municipale dit « Stop au matraquage fiscal ou à l'impôt déguisé » !

Enfin, un an après un titre mondial, je félicite Olivier Krumbolz, Sigéo-castellois et sélectionneur de l'équipe de France de handball féminin, pour son nouvel exploit et le titre de champion d'Europe décroché en fin d'année en France ! Je n'oublie pas non plus nos champions de tennis de table Armelle Markus et Ludovic Morainville.

Soyez assurés, chers amis Sigéo-castellois, que l'énergie constante déployée à votre service sera toujours bien présente tout au long de cette belle année qui nous attend.

Amitiés sigéo-castelloises,

Votre Maire, Frédéric NAVROT



Les projets rendus possibles par le nouveau PLU

Après plus de 3 années de travail sur la révision générale du PLU, ce dernier est désormais applicable depuis le 25 février 2019. Il permettra de réaliser les projets souhaités par la municipalité. Des services et équipements nouveaux sur la commune seront financés par des aménageurs privés (restaurant, résidence senior avec services, redynamisation de la zone d'activité en vue de l'accueil de nouvelles entreprises créatrices d'emploi, ...). Ils apporteront en outre des recettes significatives. En effet, près d'1 million d'euros de taxes d'aménagement sont attendues et près de 100 000 euros de recettes fiscales annuelles. Elles permettront dans les prochaines années de financer de nombreux projets portés par la municipalité (et sans recours à l'emprunt !), comme le nouveau cimetière ou d'autres réalisations.

Parmi les projets rendus possibles par le nouveau PLU, on peut citer entre autres :

La reconversion de l'ancienne Maison de l'Enfance (MECS) à côté du musée Robert Schuman



Le projet :

- un restaurant
- des chambres d'hôte ou hôtelières
- quelques appartements de haut standing

Echéance : travaux 2 ans – ouverture courant 2021

Porteur de projet : aménageur privé

Coût pour la commune : 0 €

Recettes pour la commune : 100 000 € de taxe d'aménagement

La reconversion des locaux industriels « abandonnés » chemin de la Moselle (ex PARIMMO)

Le projet :

- des espaces de bureaux et commerces
- des locaux de stockage

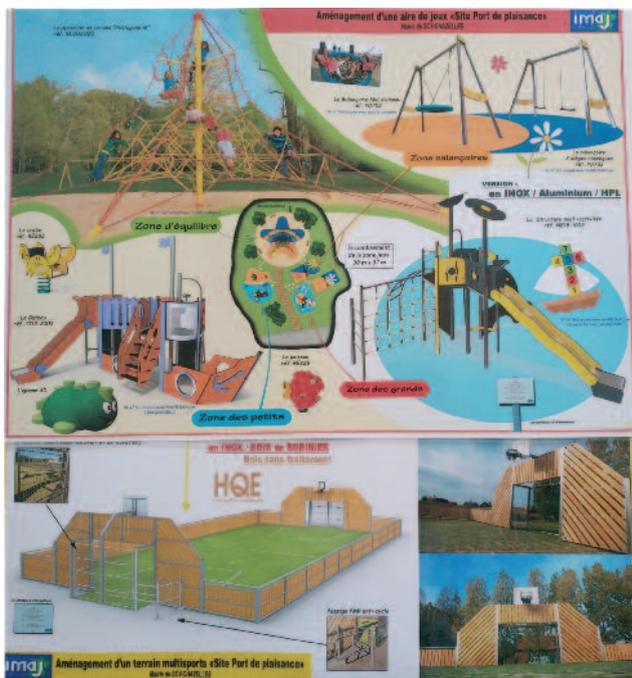
Echéance : travaux 2 ans – ouverture courant 2021

Porteur de projet : aménageur privé

Coût pour la commune : 0 €

Recettes pour la commune : 450 000 € de taxe d'aménagement





Une grande aire de jeux pour enfants et adolescents à côté du terrain de football

Le projet :

- des jeux pour enfants petits et moyens
- un city-stade pour les adolescents
- un site sécurisé par caméras de vidéo-protection

Echéance : travaux et ouverture courant 2019

Porteur de projet : commune

Coût pour la commune : 250 000 €

Aire d'accueil de camping-cars

Le projet :

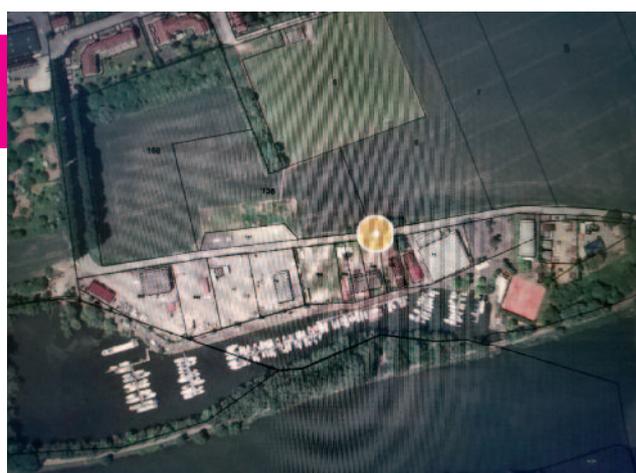
- une quarantaine de places pour camping-cars

Echéance : horizon 2022-2023

Porteur de projet : aménageur et gestionnaire privés

Coût pour la commune : 0 €

Recettes directes et indirectes pour la commune : redevances annuelles + retombées économiques et touristiques



Nouveau cimetière (route de Lessy en sortie de village)



Le projet :

- un cimetière paysager
- un site plat, facilement accessible et avec stationnement à proximité immédiate

Echéance : travaux et ouverture en 2020

Porteur de projet : commune

Coût pour la commune : 250 000 €

Comme vous pouvez le constater, le nouveau PLU permettra d'assurer la reconversion de nombreux sites laissés à l'abandon. Il contribuera à poursuivre la dynamique de la commune, tout en préservant le cadre de vie de ses habitants. Il aura également d'autres incidences profitables au maintien de nos équipements et services existants (écoles par exemple), ainsi que sur le plan économique (implantation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois).

Catherine BASSOT

2019, année de la gastronomie à Scy-Chazelles

2019 sera l'année de la gastronomie à Scy-Chazelles. Ce sera un excellent moyen de goûter à des moments de convivialité. Le programme proposé s'accommode des manifestations existantes et apporte des nouveautés. Il vise à se régaler et s'amuser.

Avec l'année de la gastronomie, les habitants trouveront une raison de plus pour se rendre aux animations et de nouveaux participants grossiront les rangs. Durant le thé dansant, les galettes étaient « faites maison », la Saint-Patrick proposera ses recettes irlandaises et, à l'occasion du cinéma plein air, des ingrédients naturels seront offerts par un Food Truck. De même, les réceptions de la mairie laisseront une belle part aux préparations de qualité.



L'adhésion des enfants sera également sollicitée. Ils confectionneront, avec l'aide de leurs parents, des gâteaux qu'ils présenteront à un jury de concours, composé notamment du Maire. A la fête de l'école et après la course de la commission des jeunes, le talent des pâtisseries de la commune sera le premier ingrédient des après-midis de jeux et de sport.

A la fin de l'été, le savoir-faire des artisans s'invitera au salon Mémoire d'un Terroir. Le long de la Maison des Associations, ils installeront leurs étals sur un marché aux produits locaux qui fournira un lieu de restauration aux visiteurs et exposants du salon, ou une étape aux promeneurs. Les amateurs de littérature et de bonne chair ainsi que tous les gourmands s'y donneront rendez-vous et tout le monde y trouvera une raison de se déplacer. Il en sera de même avec le grand repas républicain. Organisé sous forme d'une auberge espagnole, chacun y apportera ce qu'il aime le plus ou ce qu'il prépare le mieux et l'ensemble garnira de grandes tables disposées sous les marronniers de la place de l'Esplanade. Afin d'encourager cet élan, la municipalité offrira les boissons et mettra des barbecues à disposition.

Rien de tels que les plaisirs de la table pour réunir le plus grand nombre. Ce thème annuel sera prétexte à de nombreuses et joyeuses rencontres. Profitons en tous et régálons-nous !

PROGRAMME DES ANIMATIONS

Des repas partagés

De la convivialité et des rencontres

Des saveurs et des produits de qualité

Des concours pour les pâtisseries amateurs

2019

ANNÉE DE LA GASTRONOMIE À SCY-CHAZELLES

Scy-Chazelles



2019

ANNÉE
DE LA GASTRONOMIE
À SCY-CHAZELLES



Concours
de gâteaux
primés

DIMANCHE 20 JANVIER

Restauration lors du Thé dansant :
GALETTES DES ROIS ARTISANALES ● Espace Liberté

SAMEDI 16 MARS

Restauration de la Saint Patrick : **GASTRONOMIE IRLANDAISE**
● École Bernard Rabas et Espace Liberté ● à 18h

SAMEDI 23 MARS (date à confirmer)

ATELIER PÂTISSERIE encadré par Patiscy
● Salle de l'Esplanade

SAMEDI 13 AVRIL

Après la course de la commission des jeunes,
CONCOURS DE GÂTEAUX ● à partir de 14h30

Semaine
Nationale
du Goût
en octobre



SAMEDI 22 JUIN

À l'occasion de la Fête de la musique, **REPAS RÉPUBLICAIN** de type
«auberge espagnole» mais boissons offertes
● Place de l'Esplanade ● à 12h

SAMEDI 29 JUIN

À l'occasion de la Fête de l'école, **CONCOURS DE GÂTEAUX**
École Bernard Rabas ● à partir de 11h

VENDREDI 30 AOÛT

Restauration lors du Cinéma plein air par un
FOOD TRUCK ● Place de l'Esplanade
● à partir de 19h

Des ingrédients
authentifiés lors des
cocktails et buffets
municipaux



DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

À l'occasion de Mémoire d'un Terroir,
MARCHÉ GOURMAND dans le village ● en continu

Rue de la prairie enfouissement des réseaux secs

La municipalité s'était engagée à renouveler l'ensemble de la voirie du quartier de La Prairie et de profiter de ces travaux pour enfouir les réseaux secs restants, à savoir le téléphone et la télédistribution. C'est chose faite.

Les travaux ont démarré le 24 octobre 2018 et sont terminés depuis le 19 décembre dernier. Leur timing a été respecté par l'entreprise Jean Lefebvre attributaire du marché pour un coût de 204 000 € TTC. Au cours de la réception des travaux avec l'entreprise et le maître d'œuvre, il a été constaté quelques imperfections qui donneront lieu à des reprises courant du mois de mars, mais dès à présent le quartier a retrouvé un aspect « neuf » agréable à vivre, à la plus grande satisfaction des habitants.

AVANT



APRÈS



Raymond FRANZKE

Carrefour rues des Vignes - Leduchat - de Moulins et de Crimée

Des travaux de sécurisation du carrefour de la rue de Moulins avec les rues de Crimée, Leduchat et des Vignes ont été réalisés de façon à permettre aux véhicules automobiles et aux piétons de cohabiter en toute sécurité.

L'opération a porté sur 3 points principaux. Tout d'abord, par la création d'un trottoir pavé traversant au niveau du panneau stop de la rue des Vignes. Il donne la priorité aux piétons et attire l'attention des automobilistes sur la nécessité de ralentir pour marquer le stop et ainsi assurer la sécurité des piétons. Ensuite, la géométrie de la chaussée a été réduite à son strict nécessaire, pavée de part et d'autre, de manière à restreindre la dominance des véhicules au profit des piétons qui pourront circuler sur une plus grande largeur des trottoirs. Enfin, pour donner plus de visibilité aux automobilistes venant de la rue des Vignes, un massif a été supprimé.

L'ensemble de cet aménagement de sécurité a été entrepris en amont de la reprise du tapis d'enrobé des rues de Moulins et Leduchat, et donne un aspect plus flatteur au carrefour, à la satisfaction des habitants du voisinage.

Le marché a été attribué à l'entreprise COLAS de Marly pour 39 082 € TTC.

AVANT



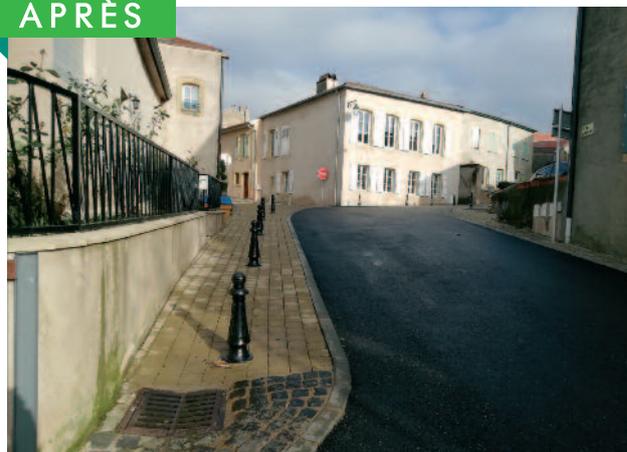
APRÈS



AVANT



APRÈS



Raymond FRANZKE

Parking Saint Quentin

Le parking Saint Quentin est opérationnel depuis la fin de l'été après de nombreux mois de travaux, retardés par la défaillance de l'entreprise titulaire du marché initial.

Comme nous vous l'avions annoncé, l'entreprise Colas de Marly a repris et finalisé les travaux par la pose des dalles engazonnées, ce qui a permis d'ouvrir l'accès au parking pour le stationnement des véhicules. Les services techniques ont également été mis à contribution pour agrémenter l'espace parking par la création d'un parterre fleuri et la plantation de vignes vierges et vignes « Chasselas de Fontainebleau ». Le parking sera doté d'un éclairage et d'une caméra vidéo protection infrarouge dans le courant du 1^{er} trimestre 2019. Les 30 places aujourd'hui disponibles ont rapidement été utilisées par les résidents et visiteurs, qui pourront désormais éviter tout stationnement gênant dans les rues étroites du haut du village.

Raymond FRANZKE



VRAI OU FAUX ?

INSCRIPTIONS ELECTORALES

Suite à la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales (circulaire ministérielle du 12/07/2018) les habitants et les jeunes majeurs de Scy-Chazelles peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 mars 2019.

Un grande aire de jeux pour enfants avait été annoncée par l'équipe municipale dans ses projets.

Vrai Sur un vaste terrain appartenant à la commune à côté du terrain de football, une grande aire de jeux pour enfants (petits et moyens), ainsi que pour adolescents (city-stade), sera réalisée en 2019. Le site, idéalement placé car il préservera les habitants d'éventuelles nuisances sonores, sera par ailleurs sécurisé par caméras de vidéo-protection.

Je me suis fait verbaliser car j'étais stationné dans le village sur le trottoir mais je ne gênais personne. Je n'ai jamais reçu un « soit-disant courrier » adressé aux habitants du cœur de village pour rappeler que les stationnements ne sont désormais plus tolérés hors emplacements matérialisés ou parkings !

Faux Une large communication a bien été effectuée, et notamment un courrier adressé et distribué aux habitants, précisant qu'au regard des investissements consentis par la municipalité (nouveaux parkings) pour traiter les problèmes de manque de places et de stationnements anarchiques en cœur de village, il convenait désormais de respecter les règles du Code de la Route en la matière.

Moi j'ai bien reçu ce courrier et je trouve que c'est normal, mais je peux tout de même stationner devant mon entrée de garage.

Faux Le stationnement sur domaine public (trottoir, place, rue ou ruelle, ...) devant une entrée de garage privatif est interdit. Il faut également et impérativement respecter cette règle qui est la même pour tous, évitant ainsi l'iniquité ou le « deux poids deux mesures », même si certains pensent qu'ils ne gênent personne.



Depuis l'implantation de caméras de vidéo-protection dans la commune, les cambriolages ont diminué.

Vrai Depuis que des caméras ont été installées sur la commune fin 2017, le nombre de cambriolages a été divisé par 4, et le nombre d'actes de vandalisme par 2 ! Face à ces résultats très encourageants, d'autres communes voisines emboîtent le pas pour installer également des caméras.

La commune n'est pas dynamique, il ne s'y passe rien en termes d'animations !

Faux Il suffit de bien lire le programme des festivités et animations sur le site internet et annexé aux « Echos de Scy-Chazelles », pour constater le nombre et la diversité des animations proposées par les associations communales et la municipalité.

Le déneigement sur trottoir public devant mon habitation doit être assuré par mes soins et non par la commune.

Vrai Suite à un arrêté municipal pris par le Maire lors de la mandature précédente et toujours en vigueur, ce sont bien les riverains qui doivent déneiger les trottoirs devant chez eux. Sans arrêté municipal, ce ne serait pas le cas.



Les travaux de l'opération de reconversion du site ALDI ont enfin démarré !

Vrai Après l'acquisition des terrains par le promoteur, les premiers travaux qui consistent en la démolition du bâtiment ont démarré en fin d'année 2018. Finis le squat et les nuisances générées par le bâtiment vandalisé au fil des années... Place à cette belle opération de reconversion !

Frédéric NAVROT

◀ Diaporama



Brocante d'automne – 14/10/2018 – Scy-Chazelles Loisirs



Bourse à la puériculture et aux jouets – 04/11/2018 – LuScyoles



Assemblée Générale des Amitiés-Sigéo-Castelloises (ASC) – 20/10/2018



Fête de la citrouille – 27/10/2018 – Municipalité



Cérémonie du 11 novembre – Souvenir Français





Repas paroissial – 18/11/18 – Conseil de Fabrique



Soirée Beaujolais Nouveau – 15/11/18 – ASC et Etincelles



Repas des aînés – 25/11/2018 - Municipalité

◀ Diaporama



Théâtre Des Masques, des Voix – 01/12/2018 – Municipalité



Téléthon – 07/12/2018 – Scy-Chazelles Loisirs



Concert de Saint-Nicolas par Jubilatio – 09/12/2018 – Conseil de Fabrique



Vœux du Maire – 11/01/2019 – Municipalité



Assemblée Générale des Jardins Familiaux – 12/01/19



Concert de Nouvel An par l'Orchestre Harmonique d'Epinal – 13/01/2019
– Municipalité



Thé dansant – 20/01/2019 – Municipalité et Luscyoles



Théâtre de l'Île en Joie – 26/01/2019 – Municipalité

Retrouvez en détail
ces animations sur le site internet
de la mairie
<http://www.mairie-scy-chazelles.fr>
rubrique «Evénements récents»

Les bienfaits de la résidence d'auteur pour la commune

Comme le titrait le Républicain Lorrain du 18 octobre 2018, désormais, « Le graff a son concours ». La résidence d'auteur distingue la commune dans le domaine de la culture. Son programme renforce l'existant et surtout, il apporte des innovations sans égal.

En premier lieu, ce dispositif s'insère harmonieusement dans les événements déjà programmés. Lors du Salon du Livre « Mémoire d'un terroir » organisé par Etincelles, l'auteur est invité à présenter son œuvre au côté des nombreux autres exposants et à rencontrer le public. C'est en quelque sorte l'inauguration de la résidence ainsi qu'une manière de souhaiter la bienvenue à l'écrivain qui demeurera un mois à Scy-Chazelles : Jacques Jouet en 2016, Jean Portante en 2017 et Nathalie Man en 2018. Le travail peut ensuite commencer. A la Maison de Robert Schuman, se tient l'Université hors les murs. Des étudiants inscrits à l'Université de Lorraine en Arts Lettres et Langues ont l'opportunité d'y rencontrer un romancier ou un poète. Ils dialoguent avec lui ou avec elle ; ce moment leur donne une vision de ce que pourra être leur futur métier. De même, à l'école primaire Bernard Rabas de Scy-Chazelles, ou Paul Verlaine de Ban-Saint-Martin, des enfants ont la chance de rencontrer l'écrivain en résidence. Ces jeunes publics participent durant ces séances à des ateliers d'écriture poétique qu'ils restitueront. On ne peut imaginer de meilleure pédagogie pour l'apprentissage de l'écriture et de la littérature.



J'irai contre la loi

*Tu auras vingt-huit étoiles
Sept sur le coeur
Sur le bord des lèvres, sept
Sur le revers de ta main, sept
Et sur tes frontières éphémères, 33500,
Trente-trois mille cinq cent étoiles
Pour cette sinistre constellation
Que les yeux ne voient pas.*

*Cette nébuleuse qui n'éclaire plus
Notre blessure que tu as ouverte
Jusqu'aux fonds des mers.*

NM.

(poème de la photo ci-dessus)

En second lieu grâce à la résidence, la poésie fait une heureuse incursion dans le quotidien des habitants. Ce fut le cas avec les "poèmes adressés" de Jacques Jouet qui étaient postés au hasard à des Sigéo-castellois. Cette année, les poèmes de Nathalie Man se sont installés sur les lieux de passage les plus intéressants comme la place de l'Esplanade ou le parc de l'Archyre. Affichés en grand format sur des panneaux, ils n'ont pas manqué d'interpeller les passants qui ont souvent eu la patience de les lire et d'apprécier un instant différent. En troisième lieu, la résidence d'auteur met au programme des spectacles vivants. Ainsi,

la soirée « Vers et Verres » constitue une innovation très attractive et unique en son genre. Elle se déroule à l'auditorium de la Maison de Robert Schuman et réunit vin de terroir, musique et poésie. Depuis deux ans, les spectateurs apprécient au plus haut point ce moment particulier qui ne se déroule qu'à cette occasion. Cette année, des enfants ont touché l'assistance en disant les poèmes qu'ils avaient composés en atelier à l'aide de leur institutrice, M^{me} Darsu, puis ce fut au tour des étudiantes avec des poèmes de Nathalie Man. Très inspiré, le pianiste Jacques Humbert traduisait très bien par le son les atmosphères poétiques au moyen de ses improvisations. Autre nouveauté, la présence de la viticultrice Eve Maurice qui présenta son travail et sa production sur le Domaine des Béliers.

Mais l'innovation la plus nette fut certainement la Battle graff. Il s'agissait de mettre à l'honneur les arts de la rue dans le cadre d'un concours. La démarche rompt avec les programmes plus classiques habituellement proposés dans la commune. Sur un poème de Nathalie Man, deux artistes, Myfo et Raffiki, ont « graffé » sur des toiles des compositions qui ont traduit par l'image, l'univers de la poétesse. Le fruit de leur travail est vivant et actuel, leurs œuvres sont fièrement exposées lors des différentes manifestations de la municipalité. Dans le même temps, des rappeurs ont parachevé ce spectacle urbain et contemporain par des flow performants. Sous l'égide de l'association Kultur'a 'Vibes, Calago, Sincère Crew (Lakrimo& Dj Game), K-turix, Blacksun, Estel ont ravi un public de toutes générations par leur énergie et la qualité de leurs textes. Cette première expérience est très concluante et sera certainement renouvelée.

La résidence d'auteur est devenue un événement majeur de la vie locale de Scy-Chazelles. Elle s'insère très bien dans l'existant et elle donne du dynamisme au programme culturel de la commune. Elle offre aux habitants des interactions avec des écrivains, des musiciens, des artistes de rue qui ne se vivent nulle part ailleurs dans le pays messin. Ses retombées sont très précieuses pour nous tous.

Yannick GROUTSCH



MYFO*



RAFFIKI*



Les rappeurs

* Les graffeurs peuvent réaliser des oeuvres pour les particuliers sur demande.



← événements passés



Ludovic MORAINVILLE

champion de tennis de table

Ludovic Morainville vit à la Résidence des Peupliers à Scy-Chazelles. A l'âge de 39 ans, il dispose d'un impressionnant palmarès sportif en tennis de table. Nous l'avons rencontré en compagnie de ses parents.

Pouvez-vous nous présenter vos titres ?

Ludovic Morainville (LM) : J'ai gagné 4 fois à Madère au mois d'octobre en 2018.

Compléments de ses parents (P) : Il s'agit de ses victoires les plus récentes dans les différents tableaux du championnat du monde Sport Union for Athletes with Down Syndrome*. Dans le tableau des équipes, Ludovic joue aux côtés de 4 filles et 3 garçons et il est à ce titre champion du monde depuis 2015. Dans les catégories double mixte, il est également champion du monde depuis 2015 ; en double messieurs, il a été plusieurs fois champion du monde mais vice-champion en 2018. Enfin dans le tableau individuel, il a remporté la médaille de bronze.

Nous vous félicitons pour ces belles victoires. Combien y avait-il de participants ?

LM : Il y avait 13 nations.

P : Cela correspond à plus de 100 participants.

Comment arrive-t-on à ce niveau ?

P : Ludovic a franchi tous les échelons, championnat de Lorraine où il est premier, championnat de France où il est 3^{ème} en individuel.

Participez-vous à d'autres compétitions ?

LM : J'ai tout gagné aux Trisome Games.

P : C'est une compétition équivalente aux jeux olympiques qui se déroule donc une fois tous les 4 ans. La dernière date de 2016 et s'est déroulée à Florence.

De quand date votre première victoire internationale ?

P : C'était en 2015 en Afrique du Sud où Ludovic a remporté la première coupe du monde.

Aimez-vous voyager en compétition ?

LM : Oui beaucoup (avec un large sourire). Cela offre une sorte de récréation, des moments de liberté.

Avez-vous le temps de faire du tourisme ?

LM : Non on ne fait que s'entraîner. Toute la journée on fait de la préparation physique et des matchs sur table.

Aimez-vous participer aux compétitions ?

LM : L'ambiance est très bonne dans l'équipe de France. Nous nous entendons très bien. Nous sommes contents de gagner et nous ne sommes pas mauvais joueurs quand nous perdons.

P : L'état d'esprit dans les équipes est très positif. Quels que soient les résultats, les sportifs sont très soudés et se soutiennent mutuellement. L'équipe est très homogène et prend effectivement plaisir à se retrouver.

Comment vous entraînez-vous ?

LM : à Moulins les Metz. Les lundis de 19h à 21h, le mardi et le jeudi de 20h à 21h30. Il y a aussi des compétitions le samedi.

P : Depuis 2004, son entraîneur est Monsieur Christian Grelot qui habite à Moulins-Lès-Metz. Le reste du temps, Ludovic travaille à l'ESAT de Metz Technopôle.

Grâce au sport et à ce brillant succès, Ludovic Morainville vit une expérience exceptionnelle. Il voyage partout, est reçu par des délégations d'hommes politiques de renom dans les grandes capitales internationales. Comme les Sigéo-castellois, il fait ses courses à Carrefour Market, mais à l'exception de beaucoup d'autres, il parcourt le monde et connaît la réussite sportive au plus haut niveau qui soit.



Ludovic entouré de MM. Jean-Marie Donatello, président de Moulins-lès-Metz Handisport et Christian Grelot, son entraîneur.



Bravo Ludovic ! Nous sommes très heureux pour vous et très fiers de compter un grand champion dans notre commune.

* Il s'agit d'une fédération sportive internationale pour les personnes atteinte de Trisomie 21.

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH
Crédits photos : Michel HARRBURGER



Armelle MARCUS championne de tennis de table

Armelle Marcus vit à la Résidence des Peupliers. Entre son travail à l'ESAT de Moulins-lès-Metz et ses nombreuses activités, elle trouve du temps pour s'entraîner au tennis de table et remporter de belles victoires en compétition. Elle nous a reçus en compagnie de ses parents.

Pouvez-vous nous rappeler quel est votre palmarès ?

Armelle Marcus (AM) : Au mois de juin 2018, je suis arrivée 1^{ère} au championnat régional Grand Est, zone Lorraine en tennis de table en sport adapté (NdR parmi une trentaine de concurrents).

Félicitations pour ce beau résultat. Comment vous entraînez-vous ?

AM : Je m'entraîne au Gymnase du collège Albert Camus, tous les lundis de 19h à 21h dans le groupe compétition et les samedis de 14h30 à 16h00. Mes entraîneurs sont Christian Grelot et Jean-Claude Thil.

Comment êtes-vous arrivée à ce sport et à ce niveau ?

AM : Je pratiquais la Sarbacane ¹ en compétition jusqu'en 2013, mais après le décès de Romain Hartard ², cette activité s'est arrêtée car nous n'étions plus assez. J'avais pratiqué le ping-pong en loisir dans mon village d'origine, à Valmont. A Moulins-lès-Metz Handisport, association présidée par Jean-Marie Donatello, je me prépare véritablement à la compétition depuis le mois de janvier 2016.

Qu'aimez-vous dans la compétition ?

AM : J'aime rencontrer d'autres personnes et j'accepte les défaites comme les victoires.

Complément des parents (P) : Il faut considérer que le sport donne un but et un rythme à la vie des personnes en résidence. C'est un moyen de se détendre, d'avoir confiance en soi, d'aller au bout de l'effort, de se dépasser et de goûter à l'adrénaline de la victoire comme les autres sportifs, mais aussi d'accepter la défaite.

C'est également un facteur d'inclusion dans la société pour les handicapés et déficients psychiques. Le samedi, à Moulins-lès-Metz, 40 compétiteurs originaires du pays messin, de Meurthe-et-Moselle et de Meuse se réunissent. Ces rassemblements sont très positifs et nous sommes nombreux à souhaiter que les barrières entre sport adapté et sport classique soient levées. Ce serait un grand progrès dans la démarche d'inclusion des handicapés dans la société.

Quelles sont vos activités à Scy-Chazelles ?

AM : Avant, j'allais à la Gym tonic animée par Viviane Restelli. Mais désormais, je pratique



le Tai-Chi et le Qi Gong budokan avec les Amis Sigéo-Castelloises. J'aime aussi aller à la bibliothèque municipale où je rencontre d'autres personnes.

P : Armelle est autonome dans ses déplacements. Elle prend même les transports en commun seule ainsi que le train pour rentrer le week-end en famille. C'est également un moyen de s'intégrer.

Avez-vous d'autres activités ?

AM : Je vais parfois chez les sœurs de la Visitation. Elles ont un très beau jardin. Je me balade sur le Saint-Quentin et je fais mes courses à Carrefour Market.

La vie d'Armelle ressemble en plusieurs points à celle de nombreux Sigéo-castellois. Elle sait tirer profit de tout son environnement à Scy-Chazelles et dans les communes voisines. Bravo Armelle ! Nous sommes fiers de vos brillants résultats et très heureux de compter parmi nous une Sigéo-castelloise aussi dynamique.

¹ Fléchettes soufflées vers une cible.

² Romain Hartard était dans le Top 10 du championnat de France de Sarbacane.

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH
Crédits photos : Michel HARRBURGER



← événements passés



Emma MOUGEOT

Conseillère Départementale junior

Depuis le mois de septembre, Emma Mougeot est Conseillère Départementale junior. A l'aube d'un mandat de 3 ans, elle va mettre en œuvre des projets qui l'enthousiasment. Elle représente le Canton de Montigny-lès-Metz. Elle nous a reçus afin de nous présenter sa nouvelle fonction.

Comment devient-on Conseillère Départementale junior ?

Emma Mougeot (EM) : Le Maire, Frédéric Navrot m'a contactée puis j'ai eu un entretien avec Marie Louise Kuntz, Vice-Présidente du Conseil Départemental et élue de notre canton.

Souhaitais-tu exercer cette fonction ?

EM : A vrai dire, je n'avais pas d'envie ni d'idées particulières. Mais je suis ravie d'avoir été désignée et à l'usage, cette expérience me plaît énormément.

Qu'aimes-tu dans ce mandat ?

EM : Les relations avec les autres. Nous sommes au total 54 car il y a deux représentants par canton. Mon binôme se nomme Jules Weber et habite à Marly. Nous sommes tous dans un collège du département. J'ai sympathisé avec des adolescents de mon âge que je n'aurais jamais rencontrés. J'ai également côtoyé des élus et j'ai déjà participé à des activités très intéressantes.

Peux-tu nous en dire plus ?

EM : Nous nous réunissons en séminaire deux fois par an. Au départ, nous avons participé à des jeux pour faire connaissance puis nous avons appris à utiliser une caméra, un appareil photos et un logiciel de traitement. Nous avons également élu la présidente des juniors, c'est Majlis Kremer, elle représentera les jeunes aux côtés de Patrick Weiten, président du Conseil Départemental.

Les choses sérieuses commencent donc.

EM : Oui, nous sommes invités à toutes les inaugurations telles que l'ouverture du sentier des lanternes ou l'arrivée de la fibre optique à Phalsbourg. Nous siégeons dans l'hémicycle départemental, comme les conseillers élus. Nous sommes considérés comme des adultes.



Avez-vous des projets ?

EM : Nous n'en sommes qu'au début, mais nous nous intéressons aux thèmes du harcèlement et de la discrimination, à un partenariat avec l'UNICEF, à la lutte contre le gaspillage, à la collecte de jouets.

Quels thèmes allez-vous approfondir ?

EM : Mercredi 30 janvier, lors de notre première séance plénière, nous avons déterminé les domaines à approfondir lors du séminaire qui se déroulera pendant les vacances de février. Nous avons retenu le sujet du gaspillage dans les cantines des collèges. Pour le réduire nous mettrons en place un concours. Nous avons également décidé de prendre en charge la manifestation « Moselle Incroyables Talents » qui est destinée aux jeunes. Comme nous sommes très nombreux (54 membres junior), nous avons pu ajouter un dernier sujet. Nous souhaitons réaliser un court métrage sur le harcèlement.

Comment ces décisions ont-elles été prises ?

EM : La présidente a donné des explications



sur les 3 sujets. Elle a ensuite demandé s'il y avait des objections ou des abstentions. Comme il n'y en avait pas, les décisions ont été adoptées à l'unanimité.

Visiblement, les conseillers juniors ne sont pas désignés pour faire de la figuration. L'expérience personnelle est très riche et pour la commune c'est un honneur de compter une Conseillère Départementale parmi ses habitants. Bonne continuation Emma et pleine réussite dans tes projets !

Propos recueillis par Yannick GROUTSCH
Crédits photos : F. DONCOURT

Un retour à la normale après une fin d'année très dense

La bibliothèque municipale a connu une fin d'année particulièrement intense. Pour notre plus grand bonheur, elle s'est inscrite dans le riche programme initié par le Département de la Moselle. Très attractifs, les événements se sont succédé de plus en plus rapidement à l'approche de Noël. Mais ces pics d'activité ne doivent pas faire oublier les services rendus régulièrement tout au long de l'année.

Le calendrier de la bibliothèque propose des animations en lien avec les événements du Département de la Moselle : Les « Insolivres » en juin, « Lire en Fête » en octobre, « Esprits Livres » en novembre, « Les Instants magiques en bibliothèques / Noël de Moselle » en décembre et « Mosel'Lire » durant l'année scolaire de novembre à juin. Les animations proposées sont toujours gratuites.



En 2018, nous avons créé un spectacle à destination des 0-3 ans avec l'Orchestre National de Metz et les bibliothèques de Marly et de Montigny-lès-Metz sur la thématique du loup intitulé « Super Petit Loup ne veut pas dormir ».

Dans le cadre d'Esprit Livres, plusieurs événements originaux ont suscité la participation et la réflexion du plus grand nombre.

Un succès reconduit par le Conseil Départemental de la Moselle en 2019.

Spectacle « Je me souviens... » avec Sylvie Pellegrini (comédienne et metteur en scène) et Anne de Rancourt (auteur), le vendredi 7 décembre à l'Espace Liberté, restitution du projet de collectage de paroles destiné aux



plus de 50 ans résidant à Scy-Chazelles, quatre belles rencontres avec 10 habitants ont permis de développer le sujet de la vie quotidienne.

Rencontre avec Paul Couturiau : auteur messin de romans historique, policier et du terroir, il était à la bibliothèque le jeudi 22 novembre.



Le gros coup de cœurs d'Esprits Livres « théâtre du réel ».

Spectacle « Je marche à petits pas » de la compagnie Association In Fact le samedi 8 décembre à l'Espace Liberté.



L'évidence s'impose : là-bas, au bout de la vie, il y a toujours la vie...

Marie-Antoinette perd la mémoire et Simone son autonomie physique. Placées en Ehpad, ces deux vieilles femmes résistent à cette situation, résistent à cette institution. De l'hostilité initiale, naît peu à peu une complicité croissante, le passé ressurgit, le présent s'adoucit... un temps.

C'est l'histoire de leur rencontre, de leur cohabitation, de leur identité. Un temps pour le partage, un temps pour la transmission, un temps pour rire.

Avec humour et tendresse nous souhaitons rendre hommage à nos aînés que notre société pousse vers cette « île lointaine », l'EHPAD.

Ici, le spectacle était présenté sous un mode « allégé » en décor, son, vidéo, danse et lumière, adapté au lieu de représentation. Compagnie : Association In Fact (Vitry Sur Seine)

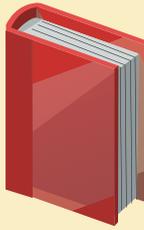
Ecriture, mise en scène et interprétation : Carine Cotillon & Elisabeth Drulhe
Collaboration artistique et travail corporel : Martine Harmel

Musique : Paki Zennaro Renzo
Photo : Sandrine Cellard

Dans le cadre des Instants Magiques, petits et grands se sont imprégnés de l'esprit de Noël.



◀ jeunesse et loisirs



la
bibliothèque
municipale

Les instants magiques en bibliothèques en images.

Atelier du Père Noël, confection d'un bonhomme de neige en feutrine avec Adeline et Danielle, bénévoles.

Spectacle « Un hiver au poil » de Claire Drach le samedi 8 décembre à l'Espace Liberté.

« Soirée pyjama familiale » le vendredi 21 décembre à la bibliothèque



Spectacle « Un hiver au poil »



Soirée pyjama





L'ensemble de l'équipe, composée de la bibliothécaire Joanna Tullio et des 9 bénévoles (de gauche à droite) : Patrick Leoni, Marie-José Hanesse, Madeleine Neyhouser, Jean-Loup Mahieu, Yvette Roland, Catherine Brun, Danielle Mahieu, Adeline Barnaba et Claude Bouton sont présents pour vous accueillir et vous conseiller du mardi au samedi.

LES HORAIRES D'OUVERTURE

(ne changent pas pendant les vacances)

| | Matin | Après-midi |
|----------|------------|------------|
| Mardi | ↔ | 14h-18h |
| Mercredi | 8h30-12h00 | 14h-18h |
| Judi | ↔ | 14h-18h |
| Vendredi | ↔ | 14h-18h |
| Samedi | 9h00-12h00 | 14h-16h |

↔ Réserve aux scolaires

A présent, revenons aux services proposés toute l'année... en attendant les prochains moments forts. La bibliothèque municipale offre un grand choix d'ouvrages pour tous les âges et dans tous les styles de lecture. Plus de 15 000 documents proposés dont 1000 documents échangés chaque année avec la Bibliothèque Départementale du territoire Metz Orne (Division de la Lecture Publique et des bibliothèques du Département de la Moselle). Sur les 10 000 € de budget annuel attribués à la bibliothèque par la municipalité, 70% sont destinés à l'achat de livres. Les 30% restants constituent le budget nécessaire à l'animation culturelle et à l'achat d'équipements. Chaque mois, la bibliothèque accueille petits et grands pour des moments conviviaux : L'« Heure du conte », « Les ateliers d'Adeline » et le « Café littéraire ».

L'accès à la bibliothèque et la consultation de documents sur place sont libres et gratuits. L'inscription pour l'emprunt de documents est gratuite pour les enfants jusqu'à 18 ans, peu importe la commune de résidence. L'adhésion annuelle de 5 € pour les sigéo-castellois ou de 7,50 € pour les habitants extérieurs donne le droit à l'emprunt de 4 documents pour une durée de 3 semaines pouvant être prolongée sur demande. Sous réserve de présentation d'un justificatif, l'adhésion est gratuite pour les moins de 18 ans ; étudiants ; demandeurs d'emploi ; bénéficiaires du RSA ; personnes à mobilité réduite.

SERVICES PROPOSÉS

- **Livraison à domicile pour les Sigéo-castellois.** L'adhésion et le portage sont gratuits pour les personnes à mobilité réduite de façon temporaire ou permanente (un justificatif vous sera demandé).
- **Wi-Fi Gratuit** sur demande
- **Accès aux postes informatiques** sur demande, priorité aux adhérents. Pour les mineurs : autorisation parentale indispensable.
- **Atelier personnalisé d'aide informatique et administrative**
Le CCAS a mis en place avec la collaboration de Daniel Clément un atelier personnalisé d'aide informatique et administrative tous les premiers mardis matins de chaque mois. Les rendez-vous sont à prendre directement en mairie au 03 87 60 07 14.
- **Impressions**
0,20 € par feuille pour une impression en Noir et Blanc / 0,80 € par feuille pour une impression en Couleurs. L'impression se fait depuis le poste d'accueil de prêt.
- **Documents administratifs.** Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription et le règlement intérieur depuis la page bibliothèque sur le site internet de la mairie.
- **Animations.** Retrouvez notre programme sur le site de la mairie.

Johanna TULLIO

COORDONNÉES

Bibliothèque Municipale

Espace Liberté - 1 bis, rue de la Cheneau
57160 Scy-Chazelles - Tél. 03 87 60 35 52
E-mail : bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr
Le Portail de la Lecture Publique en Moselle :
<http://moselia.moselle.fr>



Carnet de Scy-Chazelles

NAISSANCES

| | |
|---------------------------|------------|
| MARRUNCHEDDU MAGRO Marco | 18/10/2018 |
| HISLER Joseph | 28/10/2018 |
| DAUCHY VILLEMONT Baptiste | 28/11/2018 |
| TEIXEIRA LOPES Lana | 2/01/2019 |
| RUGGÉRI Lou | 13/01/2019 |
| BEKOLLI Noar | 15/01/2019 |
| SOLMAZ Elizan | 17/01/2019 |

MARIAGES

| | |
|--------------------------------------|------------|
| EWANGUE Ted et FALTER Valérie | 24/11/2018 |
| RITTER Jimmy et WALTRIGNY Stéphanie | 1/12/2018 |
| GUINEBERT Raoul et MOLINIE Alexandra | 15/12/2018 |

DÉCÈS

| | |
|------------------------------|------------|
| SCHAMBERT/SUBERROCA Lucienne | 19/10/2018 |
| SIMON/MUNIER Marie | 30/10/2018 |
| MALGOVERNÉ Daniel | 11/11/2018 |
| SKOCZEK Tadeusz | 10/12/2018 |
| ANTOINE Pierre | 11/12/2018 |
| MALLINGER/MATHIS Marie | 16/12/2018 |
| GANDAR/BICHLER Irène | 30/12/2018 |



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. 03 87 60 07 14

mairie@mairie-scy_chazelles.fr

Urgences

- ♦ **Bureau de police de Montigny-lès-Metz** 155 rue de Pont-à-Mousson - 03 54 48 83 80
- ♦ **Commissariat central de Metz** : 03 87 16 17 17
- ♦ **Police municipale** - C. Christal : 06 01 16 70 97
police.municipale@mairie-scy-chazelles.fr
- ♦ **Fourrière Metz Métropole** : 03 87 20 10 10 (en semaine). Week-end dès vendredi 12h : appeler la police nationale (17) qui transmettra à l'astreinte.
- ♦ **Service du médecin de garde** : 0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.
- ♦ **Centre anti-poison - Nancy** : 03 83 32 36 36
- ♦ **Usine d'Electricité de Metz** : 03 87 34 44 44
- ♦ **Distribution eau potable** : VEOLIA 0 810 463 463
Régie de l'eau de Metz Métropole 03 72 60 60 40
- ♦ **GrDF** : Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33 / Raccordement 09 69 36 35 34
- ♦ **Engie** : Contrat Dolcevita 09 69 324 324

Santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- ♦ **CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier / Dr C. Véronèse** - 9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 56 08
- ♦ **Dr A. Iser** - 18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 34 96
- ♦ **CABINET MÉDICAL** - 15 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz
Dr A. Mabilie : 03 87 30 13 40

PHARMACIE

- ♦ **Pharmacie de Longeville** 92 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz - 03 87 30 54 51
- ♦ **Pharmacie de la Plage** rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES

- ♦ **M. Engels-Deutsch** - 91b voie de la Liberté - 03 87 60 02 40

SAGES-FEMMES

- ♦ **Melle Marie Bauer** - 50 bd St Symphorien - Longeville-lès-Metz - 03 87 17 28 35

INFIRMIÈRES

- ♦ **CABINET D'INFIRMIÈRES - S. Capovilla et V. Prette** - 16 voie de la Liberté - 03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63
- ♦ **Mme L. Fauconnet et Mme Schneider** 06 61 61 90 18
- ♦ **N. Schmitt-Walpæl** - 2 chemin des Brayes - 06 30 37 85 55

KINÉSITHÉRAPEUTE

- ♦ **Mme M. Pierlot** - 62 voie de la Liberté - 03 87 66 39 49

ORTHOPHONISTE

- ♦ **Mme E. Poignon** - 68 voie de la Liberté - 03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE

- ♦ **Mme MC. Monnier-Rigollet** - 68 voie de la Liberté - 03 87 60 43 43

OSTÉOPATHE D.O.

- ♦ **M. Kiffeurt** - sur RDV - 17 voie de la Liberté - 03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

- ♦ **Mme Fenninger** - 68 voie de la Liberté - 06 02 24 36 41

Divers

- ♦ **La Poste** - Châtel Saint Germain et Longeville-lès-Metz - 3631
- ♦ **Presbytère catholique** 4 rue des Moulins - Moulins-lès-Metz 09 80 33 83 76
- ♦ **Presbytère protestant** - M. Jean Mahler Sainte Ruffine - 03 87 69 69 00 ou 06 07 25 80 76
- ♦ **Taxi JM** - 5 voie de la Liberté - 03 87 80 20 54 ou 06 62 58 38 27
- ♦ **Enlèvement des encombrants** : 03 87 20 10 10
- ♦ **Déchetterie** d'Ars-sur-Moselle : (Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer., ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. : 9h30 - 12h30)
- ♦ **Haganis** - Service clients : 03 87 34 64 60 www.haganis.fr
- ♦ **Bibliothèque** : 03 87 60 35 52 - bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr (Mar., jeu., vend. 14h-18h, Mer. 8h30-12h et 14h-18h, sam. 9h-12h et 14h-16h)
- ♦ **Accueil périscolaire** : 03 87 60 48 23 - periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr
- ♦ **Crèche « Les Scygoigneaux »** : 1 impasse de l'Archyre - mc.scychazelles@aasbr.com 03 87 61 24 92
- ♦ **Relais Assistantes Maternelles " St-Quentin "** : 03 87 31 19 23
- ♦ **Relais Assistante Sociale** Centre Médico-Social - 7 pl Jean Schaff - Montigny-lès-Metz - 03 87 66 13 00
- ♦ **CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination** - Metz Campagne 03 87 34 03 46
- ♦ **ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement** - www.adil57.org
- ♦ **Maison de la justice et du droit** - 03 87 18 50 68
- ♦ **Numericable - Service client** : 3990 (0,80 cent mise en relation puis cout d'un appel local)